

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 juin 2024

Élections européennes 2024

Taux de participation à Paris et en Île-de-France à 17h

Le taux de participation aux élections européennes, enregistré dans les bureaux de vote parisiens à 17h, est de 45,73 %. À titre de comparaison, en 2019, à la même heure, le taux de participation était de 37,31 %.

À 17h00, les taux de participation suivants sont enregistrés dans les départements d'Île-de-France :

DEPARTEMENTS	TAUX DE PARTICIPATION EN 2024	TAUX DE PARTICIPATION EN 2019
Seine-et-Marne (77)	45,56 %	43,14%
Yvelines (78)	43,04 %	40,68%
Essonne (91)	36,97 %	38,39%
Hauts-de-Seine (92)	41,17 %	37,19%
Seine-Saint-Denis (93)	32,53 %	29,61%
Val de Marne (94)	40,25 %	34,73%
Val d'Oise (95)	32,45 %	34,85%

L'ensemble des résultats provisoires sera disponible sur le site du Ministère de l'Intérieur : [ici](#).

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

